

En septembre 2013, les institutions européennes ont ratifié la réforme de la politique agricole commune pour 2014-2020 avec de nouveaux objectifs visant à lutter contre le changement climatique qui devient donc un objectif officiel de la Politique agricole commune (PAC). Pour autant, l'impact de la PAC sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) n'a pas commencé en 2014, même s'il était jusque-là un effet collatéral des mesures visant d'autres objectifs. Cette Etude Climat évalue les émissions évitées et induites de la PAC 2003-2013 sur la base des différentes mesures modifiées en France pendant cette période.

Une liste de 20 mesures majeures a été établie suivant trois critères :

- ✓ la mesure a potentiellement un impact sur les émissions de GES ;
- ✓ un budget alloué supérieur à 20 millions d'euros annuels ;
- ✓ la mesure a été créée ou a subi une modification entre 2003 et 2013.

Leur impact, positif ou négatif, sur les émissions de GES a ensuite été estimé à l'échelle unitaire (hectare, animal, mètre carré de serre, etc.), à l'échelle nationale (MtCO₂e par an) et relativement à la quantité de produit (tCO₂e par litre de lait, quintal de blé, etc.).

Ces mesures incitent quasiment toutes à la réduction des émissions, quelle que soit la métrique considérée : tCO₂e par hectare ou par quantité de produit. Toutefois, dans une petite moitié des cas, l'incitation n'est pas jugée efficace : les données d'activités (eg. surface de prairies, quantité d'animaux, etc.) évolue dans le sens opposé à l'effet attendu de la mesure. L'effet de l'autre moitié des mesures est estimé à plus de 2 millions de tCO₂e par an, soit de l'ordre de 2 % des émissions du secteur Agrofourrière-Agriculture-Agroalimentaire en 2011. Les deux tiers de ces réductions sont attribués à trois types de mesures : incitations à l'utilisation raisonnée des intrants (Plan végétal pour l'environnement, Plan de performance énergétique, formation), prime herbagère agroenvironnementale et aides couplées aux légumineuses à graines.

Ce chiffrage a principalement vocation à ouvrir le débat. Les hypothèses qui sous-tendent les chiffrages nationaux sont grossières et les résultats ne sauraient donc constituer une évaluation robuste de l'efficacité des mesures correspondantes. Les évaluations unitaires de chaque mesure nous semblent par contre plus robustes, et constituent ainsi une référence utile sur l'impact potentiel de différents types de soutiens publics sur les émissions agricoles.